



A la défense, le 14 mars 2023

Monsieur le Président,

La manière dont vous instaurez ce CSA augure mal de l'avenir du dialogue social en AC déjà fortement tronqué par la disparition des Comités techniques dans les Directions générales et des fonctions d'élus qui s'y attachaient.

Les représentants des personnels de l'AC réunis en intersyndicale CGT, CFDT, FO et UNSA regrettent donc fortement que vous ayez fait le choix d'opposer une fin de non-recevoir à notre demande de report pour cette 1ère séance que nous n'avons pas été en mesure de préparer correctement n'ayant pas reçu l'intégralité des documents, dont le RI, en temps utile sur la plateforme d'échange.

Cependant, nous avons conscience de l'importance pour nos collègues de l'arrêté de restructuration du CGF et de l'instauration des comités de suivis pour vos réorganisations qui visent principalement à compacter les agents sans prendre véritablement en considération leur qualité de vie au travail.

L'instauration du télétravail n'excuse pas votre politique de réaménagement car les agents doivent pouvoir travailler aussi bien sur site, qu'à la maison. Et nous aurons dans l'avenir l'occasion d'en débattre.

Aujourd'hui, nous vous rappelons que nous continuerons à avancer pour soutenir les revendications des agents de l'AC et de nous battre pour améliorer leurs conditions de travail.

La mobilisation générale de l'intersyndicale contre la réforme des retraites dans un environnement hostile à tout dialogue nous incite néanmoins à participer à ce CSA d'AC pour construire l'avenir des agents dans un contexte inédit de remises en cause répétées de leurs droits.

Non seulement on veut nous imposer brutalement de devoir travailler encore 2 ans supplémentaires, mais en plus le gouvernement prévoit de laisser se dégrader non seulement nos rémunérations mais aussi nos conditions de travail.

Nous avons certes obtenu un minimum de concertation dans certains services impactés dès 2022 et évité le pire, mais l'avenir pour ce gouvernement, c'est visiblement l'open-space généralisé avec pour unique préoccupation les économies budgétaires au détriment des services publics et de leurs personnels.

Alors, travailler plus longtemps en souffrant plus, c'est doublement non !

L'administration, vous Monsieur le Président, et chaque chef de service, aura à assumer sa responsabilité en termes de garantie du bien-être au travail des agents à l'heure où nos missions s'avèrent cruciales en termes d'enjeux sociétaux et environnementaux.

Nous n'assisterons pas passifs à cette détérioration programmée de nos droits et de nos conditions de travail.